



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Ardèche

## Changement de département des enseignants du 1<sup>er</sup> degré public Année scolaire 2024/2025

**Notice explicative  
pour saisir vos vœux (SIAM via I-PROF)  
(du 8 novembre 2023 à 12 heures  
au 29 novembre 2023 à 12 heures)**

Pôle 1D  
Affaire suivie par  
Patricia OTT  
Téléphone  
04 75 66 93 16  
Mél :  
ce.dsden07-mouvement  
@ac-grenoble.fr

[www.ac-grenoble.fr/ia07](http://www.ac-grenoble.fr/ia07)

18, place André Malraux  
07006 Privas Cedex

Ouverture au public :  
du lundi au jeudi  
de 8h30 à 12 h  
et de 13h30 à 17h  
le vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 16 h

### PROCEDURE :

Pour vous connecter, vous devez :

- Taper l'adresse du site de la direction des services départementaux de l'Education nationale :  
<http://www.ac-grenoble.fr/dsden07>
- Sur la page d'accueil, choisir la rubrique « accès rapide » (à droite de l'écran) puis cliquer sur PIA (Portail interactif Agent - accès réservé)
- Saisir votre **compte utilisateur** (en minuscules et sans espace) et votre **mot de passe** (par défaut c'est votre NUMEN - en MAJUSCULES) puis valider.
- Une fois sur le PIA, cliquer sur Arena Intranet (à gauche de l'écran).
- Cliquer sur l'icône « i-Prof » pour accéder aux différents services proposés dans le cadre de la gestion de votre carrière.
- Choisir l'onglet « **les services** », puis le lien « **SIAM** » - **à partir du 8 novembre 2023 à 12 heures seulement** - et cliquer sur « **phase interdépartementale** » pour saisir vos vœux.

La saisie des vœux est un acte personnel. Il est impératif que vous procédiez vous-même à cette opération afin d'éviter toute omission ou erreur d'enregistrement.

**ATTENTION** : Après la fermeture du serveur, vous recevrez, **uniquement dans votre boîte électronique i -Prof** (onglet « Votre courrier »), **un accusé de réception** de votre demande de changement de département. Ce document, accompagné des éventuelles pièces justificatives, devra parvenir dans mes services par mail à cette adresse exclusivement :  
[ce.dsden07-mouvement@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden07-mouvement@ac-grenoble.fr) pour le **14 décembre 2023** au plus tard, **sous peine de l'annulation de votre candidature.**